

PRESENTS : RIEHL, SCHLOSSER, VATAUX, KREMPP, LANTZ, FOERSTER, MOMBERT, DUBOIS, PINOT, HENRY.

ABSENT EXCUSE : MATHIEU pouvoir à RIEHL, PERNON pouvoir à FOERSTER, MANGEOL pouvoir à PINOT, MARECHAL

ABSENT NON EXCUSE : MATHIS

1) Le Conseil Municipal désigne M. Claude SCHLOSSER, secrétaire de séance.

2) **VENTE IMMEUBLE RUE DE LA FORGE**

Le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 05 octobre 2010 concernant la vente de l'immeuble communal sis 1, rue de La Forge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte la déclaration de substitution, à savoir :

M. Safet AGOVIC et son épouse Mme Elifa née HODZIC domiciliés à Mittersheim 59 Grand Rue, déclarent substituer à M. Sabahudin AGOVIC domicilié à Mittersheim 59 Grand Rue, la vente de la maison d'habitation sise à Abreschviller 1 rue de la Forge,

- autorise M. Jean Mathieu à signer l'acte de vente chez le Notaire.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 13 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

3) **EMPLOIS SAISONNIERS**

Le maire présente au Conseil Municipal les demandes d'emplois saisonniers pour les mois de juin, juillet et août 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'emploi de 5 saisonniers au taux horaire de 29/35^{ème}.

Le tirage au sort a déterminé les 5 bénéficiaires.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 13 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

4) **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année 2010 établi par le maire, Emmanuel RIEHL, qui s'est retiré de la salle lors du vote.

Le compte administratif se solde par un excédent global de clôture de 161 476,66 €.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 11 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

5) **COMPTE ADMINISTRATIF 2010 (eau)**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année 2010 établi par le maire, Emmanuel RIEHL, qui s'est retiré de la salle lors du vote.

Le compte administratif se solde par un excédent global de clôture de 113 341,03 €.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 11 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

6) **COMPTE DE GESTION 2010**

Le maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2010 établi par M. Francis JARDEL, receveur municipal, trésorier de Lorquin.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'année 2010.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 13 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

7) COMPTE DE GESTION 2010 (eau)

Le maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2010 établi par M. Francis JARDEL, receveur municipal, trésorier de Lorquin.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'année 2010.

| | | |
|-----------|--------------|----------|
| POUR : 13 | ABSTENTION : | CONTRE : |
|-----------|--------------|----------|

8) DIVERS :

Le Dr Jacques Henry exprime son étonnement relativement à la nouvelle organisation de collecte des ordures ménagères : le contribuable subit cette mesure unilatérale. Un courrier sera fait à la Communauté d'Agglomération pour exprimer ce mécontentement.

De même, le Dr Henry souligne qu'il a examiné les menus de la section périscolaire. Il s'avère que la société prestataire ne tient absolument pas compte des normes diététiques de base... Le prestataire sera sommé de respecter les règles nutritionnelles adaptées à ce jeune public et sera contraint d'adresser les menus à l'avance aux fins de validation. La Maison d'Enfants de Lettenbach sera préalablement informée.